



Vezins, le 4 février 2025.

Affaire suivie par Olivier COSTES

A DESTINATION DES APPORTEURS DE PLASTIQUES AGRICOLES AGRICULTEUR, AGRICULTRICE

Objet : Collecte de plastique agricole en déchèterie

Pièces jointes : Consigne de tri

Madame, Monsieur,

Depuis plus de dix ans, la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup a pris la décision d'accepter gratuitement les plastiques agricoles dans nos deux déchèteries, en partenariat avec l'organisme « Adivalor », car les collectes ponctuelles organisées à l'échelle départementale ne répondaient pas de manière suffisante aux besoins des agriculteurs de notre territoire. Toutefois, la collectivité n'assure ni le tri, ni le conditionnement de ces déchets.

Cependant, ces derniers mois, les agents de la collectivité ont signalé des dérives concernant certains apports de plastiques agricoles. Nous constatons actuellement une dégradation importante de la qualité des films d'ensilage et des bâches d'enrubannage collectés, ce qui entraîne des refus répétés lors des enlèvements.

Les déchets refusés sont traités comme des encombrants, avec un coût de traitement de 223,00 € HT/tonne (hors transport). Ce coût ne doit en aucun cas être supporté par les usagers des déchèteries ni par la collectivité.

Afin de garantir une gestion optimale, vous trouverez ci-joint une fiche technique précisant les consignes de tri des déchets agricoles, afin de préparer vos dépôts en déchèterie de manière adéquate.

Des sacs spécifiques pour les ficelles et filets sont disponibles auprès de votre déchèterie, et seuls ces sacs seront acceptés.

Le gardien de déchèterie pourra également vous délivrer, lors de votre passage, une attestation de remise de déchets, certifiant que votre exploitation participe au retraitement des déchets conformément à la réglementation en vigueur. Cette attestation est opposable aux services de contrôle.

Les services de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Responsable des Services Techniques
Olivier COSTES

